



Bulletin d'inscription Masterclass Secrétariat du conseil

IDENTIFICATION ET COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance (JJ/MM/AA)	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
E-mail	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>	GSM	<input type="text"/>
Fonction	<input type="text"/>		
Société	<input type="text"/>		

FORMATION ACADEMIQUE

Diplôme Universitaire	Etablissement	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Date	Entreprise	Fonction	Description
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Privé Public Associatif

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone

Site Internet

FORMATION

Titre: Séminaire de formation secrétariat du conseil, le 16 octobre 2026

Prix :

4 000 MAD HT (**4800 MAD TTC**) 3 600 MAD HT (**4320 MAD TTC**) adhérent IMA

Responsable chargée de la gestion administrative de l'inscription

Nom & Prénom

Fonction

Service

Téléphone

Email

Cachet de l'entreprise

Signature

Nom & prénom :

Fonction :

Date :

Signature :

CONDITIONS GENERALES

1. Inscription :

L'inscription est valide après réception par l'IMA du présent dossier d'inscription, dûment complété et signé.

2. Frais d'inscription:

Les frais d'inscription, indiqués sur le programme de formation sont en MAD et valables pour l'année en vigueur. Ils comprennent : la formation, la documentation pédagogique, et la logistique afférente (pauses café, repas).

3. Modalités de paiement :

Le règlement des frais d'inscription, doit être effectué une semaine avant le démarrage de la formation comptant et sans escompte :

- Par chèque libellé à l'ordre de « l'Institut Marocain des Administrateurs ».
- Par virement direct au compte numéro : **054810010100120035890113**

Banque : CDG Capital

Titulaire du compte : Institut Marocain des Administrateurs

(Prière nous communiquer une copie de l'ordre de virement pour notre comptabilité)

4. Conditions d'annulation :

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit adressé à l'IMA : Entrée Bleue, Imm Mahaj 5, 4ème étage. Mahaj Riad, Hay Ryad, Rabat.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence, d'abandon ou d'annulation le jour de la formation à son démarrage.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si les conditions de son exécution ne sont pas requises.

5. Information et Libertés :

Conformément à la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant ; que vous pouvez exercer en adressant un courrier à l'IMA : adresse : entrée Bleue, Immeuble Mahaj 5, 4ème étage. Mahaj Riad, Hay Ryad, Rabat.